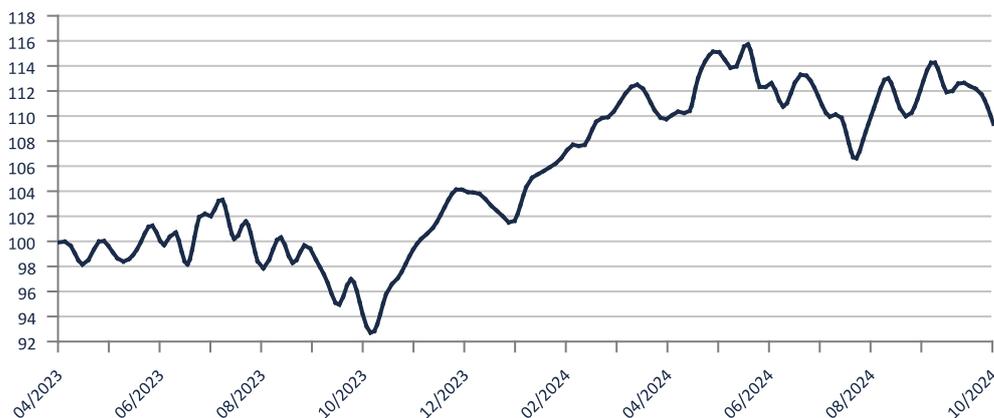


Actif net du portefeuille : 90,29 M€
Valeur liquidative de la part : 109,780 €

STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

Le FCP a pour objectif d'obtenir, sur sa durée minimum de placement recommandée de 5 ans, et en intégrant un filtre Investissement Socialement Responsable (ISR) pour la sélection et le suivi des titres, une performance nette de frais de gestion supérieure à celle de son indice de référence, tout en cherchant à réduire d'au moins 40 % l'intensité carbone moyenne pondérée du portefeuille par rapport à celle de son indice de référence.

ÉVOLUTION DE LA VL (BASE 100)



PERFORMANCES DU FONDS

Performances cumulées (en %)

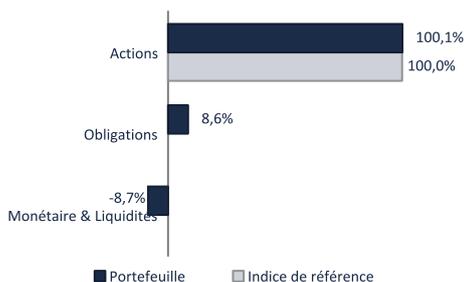
	1 mois	2024	1 an
Portefeuille	-3,79	5,30	17,15
Indice de référence	-3,33	7,94	20,23

Performances annualisées (en %)

	1 an
Portefeuille	17,15
Indice de référence	20,23

Les performances passées ne présagent pas des performances futures. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion et n'incluent pas les frais de souscription éventuels qui restent à la charge du souscripteur. Ces frais de souscription ne sont pas acquis par la société de gestion et sont versés au distributeur.

ALLOCATION D'ACTIFS DU PORTEFEUILLE



LES PRINCIPALES LIGNES HORS OPC

Valeurs actions	Poids	Secteur
ASML HOLDING NV	4,62%	Technologie
SAP SE / XETRA	4,40%	Technologie
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	3,49%	Consommation non essentielle
SANOFI - PARIS	3,26%	Santé
SIEMENS AG-REG	2,93%	Industries

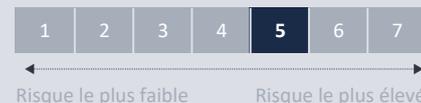


CARACTÉRISTIQUES

Date de création : 17/04/2023

Durée de placement : > 5 ans

Indicateur de risque (SRI) (1) :



Forme juridique : FCP

Classification AMF : Actions de pays de la zone euro

Article SFDR (2) : 8

Code ISIN : FR001400EG93

Devise : Euro

Indice de référence :

(Dividendes réinvestis)
100% MSCI EMU NR EUR

Fréquence de valorisation : Quotidienne

Société de gestion : SIENNA GESTION

Gestionnaire : SIENNA GESTION

Valorisateur : CACEIS FUND ADMINISTRATION

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation : 1,51%

Coûts de transaction : 0,34%

Principaux risques :

- Risque de perte en capital
- Risque actions
- Risque de durabilité

(1) L'Indicateur synthétique de risque ou SRI (Synthetic Risk Indicator) est un indicateur du niveau de risque du produit combinant le risque de marché et le risque de crédit. Il est également disponible au sein du DIC PRIIPs. Le Règlement européen PRIIPs attribue à chaque produit un SRI unique de 1 à 7. Le niveau de risque faible ne signifie pas sans risque. Le capital investi n'est pas garanti : le fonds présente un risque de perte en capital.

(2) SFDR : Règlement 2019/2088 européen (Sustainable Finance Disclosure Regulation) sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers. Il introduit de nouvelles obligations et normes communes de reporting pour les sociétés de gestion et les conseillers financiers afin de favoriser la transparence des produits financiers durables.

Article 8 : Produit financier qui promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales.

INDICATEURS DE RISQUE

Volatilité annualisée

Portefeuille (en %)

1 an

11,77

Indice de référence (en %)

11,89

Tracking error (en %)

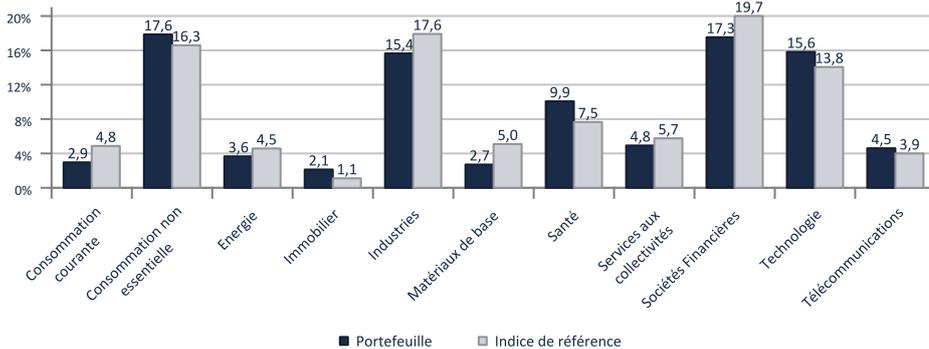
1,97

PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS A LA PERFORMANCE DU MOIS

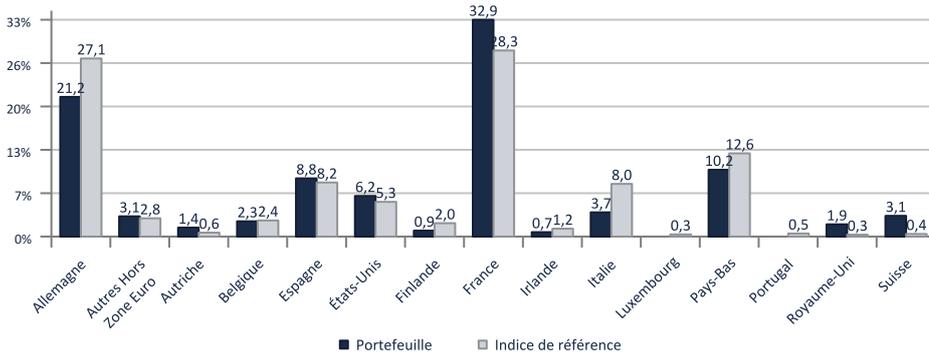
Meilleurs contributeurs	Contribution	Moins bons contributeurs	Contribution
SAP SE / XETRA	0,21%	ASML HOLDING NV	-0,82%
SOCIETE GENERALE	0,13%	LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	-0,44%
EURO STOXX 50 1224	0,10%	L LOREAL (PARIS)	-0,27%
TEAMVIEWER SE	0,09%	EDP RENOVAVEIS	-0,21%
DEUTSCHE TELEKOM NAM (XETRA)	0,09%	SANOFI - PARIS	-0,19%

ANALYSE DU PORTEFEUILLE - ACTIONS

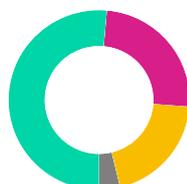
Répartition sectorielle hors OPC (en % d'actif)



Répartition géographique hors OPC (en % d'actif)



Répartition par typologie de secteurs hors OPC



Cycloiques 51.4%
Défensives 24.8%
Financières 20.1%
Pétrolières 3.7%

Economie et Marchés

Encore une fois, l'économie américaine démontre une résilience notable, illustrée par des données positives sur le marché du travail et le taux de chômage. Cette dynamique est également soutenue par une croissance robuste au 3e trimestre, comme le montrent les ventes au détail ou les indices d'activité ISM. Ces éléments ont donc conduit à une révision des anticipations concernant les baisses de taux directeurs de la Réserve fédérale (Fed), passant de près de huit baisses attendues d'ici fin 2025 à moins de cinq. Cette évolution a ainsi contribué à une hausse des taux souverains, avec une attention croissante des investisseurs se tournant vers l'élection présidentielle, amplifiant d'autant plus ce mouvement.

Ainsi, le rendement des obligations à 10 ans a grimpé de 50 points de base, atteignant 4,28%.

Bien que les actions américaines, notamment le S&P 500 (+1%) et le NASDAQ (+2,4%), aient bénéficié de la vigueur de l'économie et des politiques fiscales favorables proposées par Donald Trump, la hausse des taux d'intérêt réels a limité leurs gains.

En Europe, la situation est plus délicate. Des géants comme LVMH, Nestlé et ASML ont ajusté leurs prévisions financières à la baisse. La croissance européenne semble marquée par un retard, à l'image de celle de l'Allemagne. L'inflation reste également préoccupante, avec une augmentation de +2% en octobre, exacerbée par le risque d'une guerre commerciale si les Républicains remportent les élections aux États-Unis.

En conséquence, le Stoxx Europe 600 a reculé de 2% sur le mois. La baisse des taux directeurs de la Banque centrale européenne (BCE) n'a pas inversé cette tendance, et les taux souverains allemands ont augmenté, tandis que l'euro a perdu 2% face au dollar, atteignant 1,088 \$.

Le mot du gérant

L'approche d'une élection américaine incertaine et l'envolée des taux longs ont incité à la prudence. L'EuroStoxx 50 chute de 3,5% pénalisé par des résultats trimestriels décevants des poids lourds de la cote tels que ASML, LVMH, BNP Paribas, Total Energies etc... Les voyages & loisirs, télécoms et banques sont en hausse alors que la technologie, le luxe, les services aux consommateurs et l'immobilier décrochent de plus de 5%. L'allocation sectorielle est favorable malgré la sous-pondération du secteur industriel tiré par l'aéronautique civile et de défense qui a été couteuse. Les principaux gains proviennent de la surpondération des services et logiciels qui ont profité de la bonne publication de SAP et de la sous-pondération des ressources de base très carbonées. A l'inverse, la sélection de valeurs a été défavorable du fait de notre positionnement en faveur des valeurs renouvelables aux dépens des énergétiques traditionnels à plus forte intensité carbone.

ANALYSE EXTRA-FINANCIÈRE

Note risque ESG

	Portefeuille	Univers de départ
Note risque ESG moyenne pondérée	17,12	18,56
Taux de couverture (en % de l'actif)	98,67%	99,69%

Note risque ESG du portefeuille : Évaluation des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) des émetteurs (0 absence de risques et 100 risque maximal). La note risque ESG des émetteurs est pondérée par le poids de l'actif de l'émetteur dans le portefeuille.

Contribution des piliers E, S et G au risque ESG Global *

Fonds/Univers	Contribution du pilier E	Contribution du pilier S	Contribution du pilier G
Portefeuille	18,09%	43,58%	38,32%
Univers de départ	22,62%	47,91%	29,47%

* Les pourcentages présentés par pilier E ou S ou G représente la contribution de ce pilier au risque global ESG du fonds/univers de départ.

Controverses par niveau de gravité

Niveau de controverse	% de l'actif du fonds (hors OPC, dérivés, liquidités, souverains) exposé à des controverses	% de l'univers de départ exposé à des controverses
Aucune controverse identifiée	6,07%	6,21%
Niveau 1	18,04%	14,44%
Niveau 2	42,13%	46,14%
Niveau 3	29,25%	27,86%
Niveau 4	4,51%	4,51%
Niveau 5	0,00%	0,84%
Taux de couverture	97,39%	100,00%

Source des données : Sustainalytics

Intensité carbone

	Intensité carbone (TCO2/M€ investis)*	Taux de couverture
Portefeuille**	70,45	98,67%
Indice de référence : MSCI EMU NR EUR	142,07	99,30%
Variation du portefeuille par rapport à l'indice de référence	-50,41%	

* L'intensité carbone du portefeuille est calculée à partir des données de l'agence S&P Global Trucost, dont la méthodologie du calcul des émissions carbone diffère légèrement de celle du GHG Protocol (Greenhouse Gas Protocol). Elle comprend :

- les émissions directes des entités détenues ou contrôlées par l'entreprise ainsi que toutes les autres émissions dérivées des opérations de l'entreprise
- les émissions indirectes liées à la consommation d'énergie ainsi que les émissions des fournisseurs directs de l'entreprise

Ainsi les Scopes 1, 2 et une partie du Scope 3 du GHG Protocol sont couverts par cette méthodologie de calcul de l'intensité carbone. Pour plus d'informations, voir <https://www.spglobal.com/spdji/en/documents/additional-material/faq-trucost.pdf>

** L'intensité carbone du portefeuille est calculée sur les actifs cotés du portefeuille à l'exclusion du cash et des OPC investis.

ANALYSE EXTRA-FINANCIÈRE

	Portefeuille	Univers de départ	Source	Définition de l'indicateur
VIOLATION UNGC* * United Nations Global Compact : unglobalcompact.org	0,00%	0,00%	Sustainalytics	La part des actifs du fonds exposés à des entreprises qui violent les principes de l'UN Global Compact * ou les principes directeurs de l'OCDE.
	Couverture du fonds : 97,39%	Couverture de l'univers : 99,94%		
FEMMES SIÉGEANT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION (EN %)	42,84%	41,78%	Sustainalytics	Moyenne pondérée du pourcentage de femmes siégeant au conseil d'administration des entreprises.
	Couverture du fonds : 96,36%	Couverture de l'univers : 98,90%		
EXISTENCE D'UNE POLITIQUE EN MATIÈRE DE DROITS HUMAINS	100,00%	98,83%	Sustainalytics	La part des investissements dans des entités ayant une politique en matière de droits humains en ligne avec les principes directeurs des Nations unies en matière de droits de l'Homme.
	Couverture du fonds : 96,28%	Couverture de l'univers : 99,26%		

Avertissement

Ce document est une communication publicitaire qui ne contient aucune information d'ordre contractuel. Aucune souscription dans les OPC gérés par la société de gestion SIENNA GESTION ne saurait se faire sur la base des seules informations figurant sur ce document. La souscription dans les OPC décrits doit se faire selon les dispositions légales et réglementaires en vigueur. Toute personne envisageant une souscription doit notamment prendre connaissance du ou des DIC et du Règlement du ou des OPC, disponibles sur le site www.sienna-gestion.com. En conséquence, SIENNA GESTION ne saurait être tenue responsable de toute décision d'investissement réalisée sur la seule base de cette présentation. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Le document ne constitue en aucun cas une offre ou une sollicitation en vue de la fourniture de services de conseils en investissement ou de la vente d'instruments financiers. SIENNA GESTION s'efforce d'assurer l'exactitude des informations communiquées mais ne peut cependant en garantir l'exhaustivité et décline toute responsabilité en cas d'omission, ou d'erreur dans ces informations. La source des données du présent document est SIENNA GESTION. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.